



COMITE DU PUY-DE-DOME DE BASKET-BALL

Association n° W632001116 - SIRET : 414 230 227 000 12 - Code NAF / APE 9312 Z
IBAN FR76 1558 9636 1005 5230 1804 016

COMPTE RENDU DE REUNION

Bureau Directeur du 18 mai 2015

Etaient Présent(e)s : NIVELON Gérald, Président

BESSON Dominique, CIPIERE Julien, DILDARIAN Jean-Claude,
FILLEUX Jo, MANIEL Cyril, SERRE Jean-Paul

Excusé: BOUAZIZ Marcel, CHATAING Brigitte, JACOB Christophe,
MESTRE Philippe, MICHOT Olivier

1. Ouverture par le Président / Vie statutaire

G. NIVELON

a) Assemblée Générale du Comité

Les différents points qui seront exposés à l'occasion de l'Assemblée Générale seront :

- Pôle Développement : Le Groupement d'Employeurs présenté par Sandrine BALMONT de CAPE CONSEIL.
- Pôle Pratiques Sportives : Charte des Officiels et les ACS, Arbitres Clubs Seniors présentés par Julien CIPIERE.
- Pôle Formation : Coupe Départementale U11 présentée par Christophe JACOB.
- Pôle Communication : L'Open France 3x3 présenté par Guillaume VIZADE.

b) Récompenses Départementales et Fédérales

Lettres de félicitations départementales :

- BABOU Rebecca de l'AL AUBIERE
- CHUPIN Clément de CLERMONT BASKET
- DURIF Clément de MOZAC VOLVIC BASKET
- GAUTHROT Laurine de l'AS CHATEAUGAY
- MARTEL Benjamin de l'AS CHATEAUGAY
- VAZEILLE Didier de l'AL ST GENES CHAMPANELLE
- VIROT Maxime de la Commission des Officiels

Médailles départementales :

- SICARD Michel de l'AS ROYAT
- SICARD Nelly de l'AS ROYAT

Lettres de félicitations de la Fédération Française de Basket Ball :

- FOUILLOUX Catherine de CS SAUXILLANGES
- HUBER Nathalie de CS SAUXILLANGES
- LABOUREAU Mireille de l'US VIC LE COMTE
- MARCHAND Samuel de BASKET ORCINES CLUB
- NEVOLTRY Stéphanie de COMBRONDE BC
- JOLIVOT Isabelle de BB COURNON D'AUVERGNE

Médailles de bronze de la Fédération Française de Basket Ball :

- COULON Dominique du STADE CLERMONTOIS BA
- GATIGNOL Anne-Marie d'AULNAT SPORTIF
- JOSSELIN Laurent de BC LA ROCHE BLANCHE
- MARCHAND Gilles de l'AS BANQUE DE France
- VIZADE Guillaume de CLERMONT BASKET



CNDS
CENTRE NATIONAL
POUR LE
DEVELOPPEMENT
DU SPORT



du relief et des Hommes



63, Avenue Barbier Daubrée
63100 CLERMONT-FERRAND
Tél : 04 73 92 48 54

<http://www.basket63.com>

Courriel : contact@basket63.com



web

2. Pôle Pratiques Sportives

J.FILLEUX

- **Organisation des finales départementales du 31 mai 2015**

Les finales départementales seront organisées sur les sites suivants :

- DM3 à AUBIERE
- DM1 et DM2 à LA ROCHE BLANCHE
- DF2 et DF3 au CENDRE

Validation de la programmation des différentes rencontres qui sera communiquée de suite aux clubs organisateurs de ces finales et à l'ensemble des clubs concernés via la lettre d'informations de cette semaine.

Les arbitres seront désignés par la Commission des Officiels et chaque club devra fournir un OTM.

3. Pôle Communication et Evènements

C.MANIEL

- **La soirée des Champions**

La soirée des Champions aura lieu le jeudi 4 juin 2015 à l'Espace Ernest Renan à CLERMONT-FERRAND à partir de 18h30.

A cette occasion, le Comité procédera aux remises des récompenses concernant :

- Les 14 équipes champions et championnes départementaux
- Les 2 équipes ayant remporté la Coupe du Puy-de-Dôme U11
- Les 14 arbitres ayant obtenu leur diplôme
- Les équipes du Puy-de-Dôme ayant remporté les championnats jeunes interdépartementaux

4. Pôle Financier

JP.SERRE

- Un compte de résultat de la saison 2014-2015 est présenté suite aux différents travaux réalisés à ce jour et devront naturellement faire l'objet de vérification.

Les différents comptes de charges et de produits sont abordés et certains réajustements sont opérés.

Le résultat final laisse entrevoir un équilibre d'exploitation financière mais montre que notre marge de manœuvre reste étroite et que toute action nouvelle ou tout investissement supplémentaire devront faire l'objet d'un financement complémentaire.

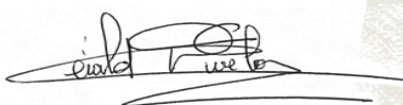
Un point est réalisé sur les financements de nos emplois notamment pour le poste de notre CTC développement.

Pour la saison 2015-2016, la part départementale sur les licences ne sera pas augmentée ainsi que les montants des engagements et des principales dispositions financières.

- Le suivi de la péréquation 2014-2015 montre que les clubs vont percevoir un remboursement en rapport avec leurs divisions de championnat, ceci étant une des conséquences de la mise en place des ACS. Naturellement les demandes d'appel de fonds pour la caisse de péréquation saison 2015-2016 tiendront compte de cette évolution.

La Séance est levée à 21h30.

*NIVELON Gérald,
Président du Comité*



*DILDARIAN Jean- Claude,
Secrétaire Général*

